

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30JUN 2017

Effectif légal du conseil municipal : 11

Etaient Présents: Joël DEVIDAL, Florence SELMI, Jean ROMEAS, Marie-Louise CORTIAL, Thibaut DEVIDAL, Marie-Odile FAURE, Christian TORNATO.

Etaient Excusés : François BRUN, Hervé HOSTEIN, Isabelle LAMBERT, Jacques VIAL.

Secrétaire de Séance : Marie-Louise CORTIAL

Désignation des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017

Conformément à l'article L.286 et L.288 du code électoral, le conseil municipal doit élire un délégué et trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017.

- Délégué Titulaire : M. DEVIDAL Joël
- Délégués Suppléants :
 - M. TORNATO Christian
 - M. ROMEAS Jean
 - Mme CORTIAL Marie-Louise

Déclaration d'intention d'aliéner un bien section ZB N°152 et section ZC N°145

Le maire informe son conseil du courrier reçu le 23 juin 2017 pour une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien section ZB N°152 d'une contenance de 1065 m2 et section ZC N°145 d'une contenance de 2359 m2 situés sur la RD 274 au lieudit de Devesset.

Le conseil à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption prévu par le code de l'urbanisme.

Projet commune ; réalisation d'un emprunt

Pour financer les travaux d'aménagement du bas du village le conseil a décidé de donner mandat à M. le Maire en vue de souscrire un emprunt prévu dans le budget principal de la commune voté et approuvé le 21 avril 2017 et visé par l'autorité administrative.

Caractéristiques de l'emprunt :

Montant : 60 000 €

Durée : 15 ans

Nombre d'échéance : 60

Taux fixe trimestriel : 1.30 %

Frais de dossier : Néant

Appartement F3 situé dans la maison communale

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Questions diverses

- Voir pour traiter la charpente sur le bien section AB N°30
- Divers travaux de renforcement de la voirie seront réalisés à Mézenchon, Rouchon, Les Ouches.

La séance est levée à 15 heures 30

Le Maire, M. Joël DEVIDAL

